

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale,

- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;
- Vu l'arrêté du 20 novembre 2025 nommant les présidents des jurys des concours externes de l'agrégation ouverts au titre de la session 2026 ;
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours externe de l'agrégation, section langues vivantes étrangères : italien, est constitué comme suit pour la session 2026 :

Président

M. Jean-Luc NARDONE
Professeur des universités

Académie de TOULOUSE

Vice-Président

M. Christophe MILESCHI
Professeur des universités

Académie de VERSAILLES

Secrétaire générale

Mme Giorgia BONGIORNO
Maîtresse de conférences

Académie de NANCY-METZ

Membres du jury

M. Nicolas AUSSET
Professeur agrégé

Académie de TOULOUSE

Mme Marialuisa CUTINO
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de CRETEIL

M. Vincent D'ORLANDO
Maître de conférences

Académie de NORMANDIE

Mme Aurélie GENDRAT-CLAUDEL
Maîtresse de conférences

Académie de NANTES

Mme Stéphanie LANFRANCHI
Maîtresse de conférences

Académie de LYON

Mme Claire LESAGE
Maîtresse de conférences

Académie de RENNES

Mme Céline PRUVOST
Maîtresse de conférences

Académie d' AMIENS

Mme Anne ROBIN
Professeure des universités

Académie de LILLE

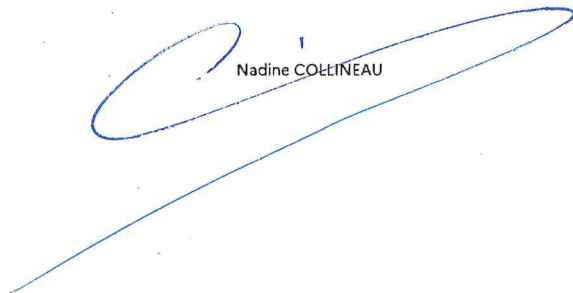
M. Walter ZIDARIC
Professeur des universités

Académie de NANTES

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 22 janvier 2026

Pour le ministre de l'éducation nationale,
et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement



Nadine COLLINEAU